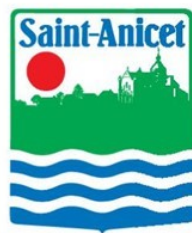


**SAINT-ANICET  
C'EST AUSSI**



**L'Écho**  
Municipalité de Saint-Anicet  
*Saint-Anicet, un lac, une campagne, une passion*



**BULLETIN MUNICIPAL**

*Municipalité  
de Saint-Anicet*  
**à vivre et à découvrir**

**HÔTEL DE VILLE  
335, avenue Jules-Léger  
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0**

**Ouvert du lundi au jeudi  
9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30**

**NOS SERVICES SERONT FERMÉS EN RAISON  
DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET DU  
CANADA**

**Le vendredi 23 juin et le vendredi 30 juin 2023**

**JUIN 2023**

Crédit photo: Manon Seery

**NOUS JOINDRE**  
Courriel [info@stanicet.com](mailto:info@stanicet.com)  
Téléphone 450 264-2555  
Télécopieur 450 264-2395

 **Municipalité de Saint-Anicet**

**STANICET.COM**

# MOTS DES DÉPARTEMENTS

## Urbanisme

### TRAITEMENT DES DEMANDES

Notez que nous recevons en ce moment un volume exceptionnel d'appels, de courriels, de demandes de permis, de certificats et autres. Pour cette raison, il se peut que le délai de traitement des demandes soit supérieur à la normale. Toutefois, nous travaillons très fort afin de maintenir un délai général moyen autour de 2 à 3 jours pour les retours d'appels et de courriels et de 2 à 3 semaines pour les demandes de permis. Soyez assurés que nous répondrons à vos demandes et y donnerons suite. Veuillez s'il vous plait **éviter de laisser plus d'un message sur un même sujet**, par souci de productivité, de maximisation de nos ressources et du service client.

*Merci de votre patience et de votre collaboration!*

### BIENVENUE À CLAUDIA ANDRÉ, AIDE À L'URBANISME

Le conseil municipal a entériné la recommandation du directeur général et a autorisé l'embauche de madame Claudia André au poste d'aide à l'urbanisme pour la période estivale. Mme André est entrée en fonction depuis le 8 mai dernier et est étudiante au baccalauréat en urbanisme à l'Université de Montréal.

Bienvenue à la Municipalité de Saint-Anicet Claudia!

### PISCINES

Les piscines résidentielles constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées. La municipalité est responsable de l'application du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Le règlement s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors terre ou démontables (gonflables ou autres) ainsi qu'aux spas de 2000 litres d'eau (529 gallons US) et plus.

#### Un permis de piscine est exigé pour les travaux suivants :

- ◆ Construire, installer ou remplacer une piscine creusée, semi-creusée, hors terre, démontable et pour un spa ayant une capacité de 2000 litres;
- ◆ Installer un plongeur;
- ◆ Construire une enceinte, une plateforme ou une terrasse ouvrant sur une piscine.

#### Voici quelques normes de sécurité pour les piscines :

- ◆ **Tous propriétaires de piscine installée avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 a jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer au règlement sur la sécurité des piscines résidentielles ;**
- ◆ **Toute piscine creusée, semi-creusée, hors terre dont la hauteur de la paroi est inférieure à 1.2 m ou démontable dont la hauteur de la paroi est inférieure à 1.4 m doit être entourée d'une enceinte rigide.** Celle-ci doit mesurer plus de 1,2 m, doit pouvoir empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre et doit être dépourvue de tout élément pouvant faciliter l'escalade ;
- ◆ Toute galerie ou plateforme adjacente à une piscine doit être équipée d'une enceinte d'une hauteur d'au moins 1.2 m et d'une porte afin d'en protéger l'accès.
- ◆ La porte de l'accès à la piscine doit se refermer et se verrouiller automatiquement;
- ◆ Tout appareil composant le système de chauffage ou de filtration de la piscine doit être installé à une distance minimale de 1 m d'une piscine hors terre ou démontable sauf lorsqu'il est installé à l'intérieur d'une enceinte, sous une structure qui empêche l'accès à la piscine à partir de l'appareil, dans une remise.

Aucun droit acquis en matière de sécurité!

### ÉTABLISSEMENT DE LOCATION À COURT TERME DANS UNE RÉSIDENCE AUTRE QUE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE

Le règlement de zonage 308 autorise les établissements de location à court terme à titre d'usage complémentaire à l'habitation, dans une résidence autre que la résidence principale, selon certaines conditions. Nous vous offrons donc une panoplie d'informations sur une fiche disponible sur notre site Web sous l'onglet Service aux citoyens / permis. Des frais de 500 \$ sont exigés pour l'obtention de ce certificat d'occupation et celui-ci est valide pour une période d'un (1) an à partir de la date de la délivrance. Passé ce délai un autre certificat d'occupation devra être obtenu auprès de la Municipalité pour le maintien des activités ou de l'occupation.

*Andrea Geary*

Responsable de l'urbanisme et de l'inspection  
 335, avenue Jules-Léger  
 Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0  
 Téléphone : 450 264-2555 poste 15  
[ageary@stanicet.com](mailto:ageary@stanicet.com)



## Urbanisme

### NOUVEAUTÉS À LA SUITE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 308-46 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

Voici quelques nouveautés concernant le règlement de zonage qui sont en vigueur depuis le 10 mai dernier :

- ◆ Introduction de normes concernant les génératrices ;
- ◆ Introduction de conditions afin de permettre l'utilisation de conteneurs maritimes comme garage et cabanon ;
- ◆ Introduction de normes concernant les poules pondeuses à l'extérieur de la zone agricole (suite au projet pilote de 2021) ;
- ◆ Introduction de normes concernant l'utilisation de roulotte à des fins récréatives comme usage temporaire (suite au projet pilote de 2021) ;
- ◆ Introduction de normes concernant l'utilisation de roulottes comme habitation pour travailleurs agricoles comme usage temporaire ;
- ◆ Retrait de la hauteur maximale d'une haie dans la marge de recul avant (à l'exception du triangle de visibilité) et dans les marges de recul latérales et arrière (à l'exception de la bande panoramique pour les terrains riverains au lac) ;
- ◆ Introduction de normes exigeant la plantation d'arbre(s) lors de la construction de tout nouveau bâtiment principal.

### INTERDICTION D'APPLICATION D'ENGRAIS ET DE PESTICIDES

Suite à une modification du règlement de nuisances #478, il est maintenant interdit de procéder ou de laisser procéder à l'application extérieure d'engrais et de pesticides dans la rive, sauf exception prévue au règlement. Voici quelques exceptions qui sont prévues au règlement :

- ◆ l'utilisation de pesticides et d'engrais à des fins agricoles au sens de la *Loi sur les producteurs agricoles*, L.R.Q., C.P-28, à l'extérieur de la rive de tous milieux hydriques et à plus de 3 mètres du haut du talus d'un fossé ;
- ◆ travaux de lutte antiparasitaire (extermination) à l'intérieur d'un bâtiment ;
- ◆ à l'utilisation des pesticides et d'engrais sur les terrains de golf ;

Dans tous les cas, l'application d'engrais et des pesticides doit en tout temps respecter les normes gouvernementales en matière environnementale.

## Travaux Publics

### MATIÈRES INTERDITES

Il est interdit de disposer, entre autres, de matériaux provenant de travaux de construction, de rénovation, de pneus, de déchets biomédicaux, de cadavre d'animaux, de matières dangereuses, de fumier et boue de toute nature, de la cendre, du ciment, de la brique et de la pierre. Ces matériaux ne seront pas ramassés et doivent être apportés au site de matériaux secs. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter notre liste sur le site Web de la municipalité ou communiquer avec le directeur des travaux publics, M. Gabriel Trevino, par téléphone au 450 264-4302, ou par courriel au [gtrevino@stanicet.com](mailto:gtrevino@stanicet.com)

### SITE DE MATERIAUX SECS (NUMERO DE LAISSEZ-PASSER OBLIGATOIRE)

Chaque propriété a droit, pour l'année 2023, à **UN laissez-passer gratuit** pour le site de matériaux secs. Ce laissez-passer est **valide pour une remorque de dimension 4'x8' ou une boîte de camion type « pick-up »**. Pour se prévaloir de ce service vous devez appeler à l'Hôtel de Ville, envoyez un courriel à [communication@stanicet.com](mailto:communication@stanicet.com) ou faire une demande en ligne via le portail Voilà!

**\*\*\*OUVERT SEULEMENT LES 1ERS ET 3IÈMES SAMEDIS DE CHAQUE MOIS DE 8 H À MIDI (exceptionnellement en juillet, ouvert le 8 et le 22 juillet)**

### SITE DE RESIDUS VERTS

Vous pouvez disposer de vos branches, vos algues et votre gazon à notre site situé au **4000, chemin Neuf**. Ce site est exclusivement pour les branches, feuilles, gazon et algues laissés à leurs états naturels et il est **OUVERT EN TOUT TEMPS**.

#### Gabriel Trevino

Directeur des Travaux Publics  
Garage municipal de Saint Anicet  
5001 route 132,  
Saint Anicet (Québec) J0S 1M0  
Téléphone: 450 264-4302  
[gtrevino@stanicet.com](mailto:gtrevino@stanicet.com)



# Service incendie

Pour réduire les risques d'incendie et de blessures par brûlure au chalet, suivez les conseils de sécurité-incendie suivants :

- Vérifiez le fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de CO au moins une fois par mois ou chaque fois que vous retournez au chalet.
- Nettoyez les barbecues avant de les utiliser et gardez l'œil dessus lorsqu'il est allumé. Un barbecue laissé sans surveillance peut causer un incendie.
- Gardez les briquets, allumettes et allume-barbecue hors de la vue et de la portée des enfants.
- N'oubliez pas d'emporter une lampe de poche avec des piles de rechange.
- Vérifiez les appareils de chauffage et les conduits de cheminée avant de les utiliser.
- Vérifiez auprès de votre municipalité ou sur la page [sopfeu.qc.ca](http://sopfeu.qc.ca) si les feux en plein air sont autorisés avant d'allumer un feu de camp. Gardez toujours un seau d'eau, du sable ou même une pelle à proximité, et ne laissez jamais le feu sans surveillance.
- Fumez dehors et conservez une grosse boîte métallique pleine d'eau à proximité pour y éteindre les mégots en toute sécurité.
- Il est recommandé d'assister aux feux d'artifice publics organisés plutôt que d'organiser un spectacle de feux d'artifices en famille. Advenant le cas, vous devez vous procurer un permis auprès de la Municipalité.

## Rapport avril et mai 2023

3	Appels urgences
2	Entraides Mutuelles
13	Accidents, feux, alarmes
0	Urgences nautiques
18	Divers
<b>36</b>	<b>Appels totaux</b>



### Stéphane Thibault

Directeur incendie  
Service incendie de Saint-Anicet  
335, rue Jules-Léger  
Saint-Anicet, Québec, J0S 1M0

## CARAVANE D'ANALYSE D'EAU



Laboratoire Notreau inc

La présente est pour vous confirmer la tenue, cet été, d'une journée d'analyse et d'informations sur l'eau potable avec la venue de la Caravane *Notreau* sur votre territoire. Cet événement se déroulera :

**SAMEDI LE 8 JUILLET DE 10 H À 13 H AU, 335 AVE JULES LÉGER, SAINT-ANICET**

Cette caravane offrira la possibilité de faire analyser l'eau de puits tout en profitant d'un prix réduit. Il leur sera aussi possible de questionner des professionnels sur l'entretien et le fonctionnement d'un puits en relation avec l'environnement

Les forfaits d'analyses que nous offrons durant cette Caravane sont les suivants :

	<u>Paramètres analysés</u>	<u>Prix Caravane</u>
Test de Base (Potabilité)	Coliformes totaux et fécaux, ainsi que bactérie Atypique	<b>\$40.00</b> (taxes incluses)
Test Avancé (Potabilité + Ions en solution)	Coliformes totaux et fécaux, bactérie Atypique, Alcalinité, Conductivité, pH, Fer, Manganèse, Turbidité et Dureté totale.	<b>\$95.00</b> (taxes incluses)

**Les boîtes contenant des bouteilles stériles seront disponibles sur place, deux semaines avant l'évènement.**

Il est à noter que plusieurs autres paramètres de l'eau peuvent être analysés moyennant certains frais supplémentaires tels que : cyanobactérie, bactérie du fer (ocre ferreux), etc. pour obtenir plus d'information, contactez le Laboratoire Notreau inc



## Envoyez-nous vos plus beaux clichés

La Municipalité souhaite rafraîchir sa banque de photos pour notre calendrier, notre site Internet, notre page Facebook et notre Écho.

Vous pouvez nous faire **parvenir vos photos** par courriel à ; [services@stanicet.com](mailto:services@stanicet.com) ou via **Wetransfer**, un site très facile d'utilisation qui vous permet d'envoyer jusqu'à 2 Go, et ce, tout à fait gratuitement. Aucun abonnement nécessaire.

### Voici quelques spécifications à respecter;

- Elles doivent avoir été **prises sur le territoire de la Municipalité**;
- Vous devez nous les fournir en version numérique format «**JPEG**» avec une **résolution d'image de 300 DPI** et un **poids supérieur à 3 Mo**.

En nous faisant parvenir vos photos, vous nous accordez le droit de diffuser et de reproduire les photos soumises et consentez à ce qu'elles soient utilisées sous toutes formes et pour toutes fins (publicitaires, promotionnelles et commerciales), et ce, pour une durée indéterminée, sans restriction territoriale et sans compensation.

### Un radar vivant pour inciter à ralentir dans la zone scolaire.

Le danger lors d'un excès de vitesse dans une zone scolaire est de frapper un enfant. La Sureté du Québec, conjointement avec la Municipalité et l'école des Jeunes-riverains ont fait une opération de sensibilisation en avril dernier.

C'est suite à la demande de notre brigadière, Mme Monique Riopel, que nous avons mit en place cette activité afin de sensibiliser les gens aux excès vitesse. Nous pouvons compter sur une personne de qualité, pour qui la sécurité des jeunes est une priorité.

« Le but aujourd'hui est vraiment de sensibiliser les usagers de la route, à nos jeunes de Saint-Anicet. On souhaite que l'ensemble de nos citoyens portent une attention toute particulière à ralentir dans la zone scolaire, nous voulons remercier la Sureté du Québec et le sergent Lamontagne pour leur collaboration » mentionne le maire Gino Moretti.



de gauche à droite le sergent Stéphane Lamontagne responsable de poste, les étudiants Kamille Dagenais et Lorick Laflamme (étudiants de 5eme et 6eme année), l'agente Anja Maïke Busboom policière intervenante en milieu scolaire (PIMS), Mme Marie Joëlle Charron enseignante

### Hommage à nos bénévoles

Le 28 avril dernier, le maire Gino Moretti, et les membres du conseil voulaient souligner de façon toute particulière l'engagement des nombreux citoyens bénévoles au sein de divers organismes de notre Municipalité. Lors de son discours, monsieur le maire les a remerciés à plusieurs reprises soulignant leur dévouement à leur communauté que ce soit auprès des jeunes jusqu'aux aînés.

« Votre implication au sein de notre communauté, demeure un don de soi qui mérite d'être souligné. Avec toutes les restrictions que la pandémie vous a causées, vous avez assuré la continuité et cela mérite toute notre reconnaissance » mentionne M. Moretti. Près de 50 personnes étaient présentes pour ce rassemblement qui se veut le premier depuis la pandémie.

Lors de cet hommage, le conseil voulait souligner de façon toute particulière l'implication et le dévouement de M. René Hurteau qui donne de son temps à l'organisme le Cercle des Loisirs de Cazaville depuis 60 ans. M. Hurteau fut très ému de la reconnaissance qui lui a été remise.



## HONNEUR POUR MICHEL CHRÉTIEN

Le 13 mai dernier avait lieu à Saint-Jean-sur-Richelieu, la remise annuelle des récipiendaires de la Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec pour la reconnaissance aux aînés.

Grâce au travail de Mme Ginette Caza, conseillère du district 1, qui a accepté de compléter le formulaire de candidature pour M. Michel Chrétien, un grand bénévole au sein de notre communauté, La Municipalité a pu soumettre sa candidature. Le lieutenant-gouverneur du Québec, l'honorable Michel J. Doyon, a remis la médaille à M. Michel Chrétien pour souligner son implication au sein de notre communauté.



*Félicitations monsieur Chrétien!*

## ENTREPRISE DE SAINT-ANICET HONORÉE

Le vendredi 5 mai 2023 se tenait le Gala des gens d'affaires de la Chambre de commerce et d'industrie Beauharnois-Valleyfield-Haut-Saint-Laurent. Une entreprise de Saint-Anicet a été honorée en remportant deux prix « Une touche d'ail » de Nicolas Taillefer et Karine Fournier s'est vu décerner par leur pair comme « entreprise de l'année (1 à 20 employés) et jeune entrepreneur de l'année (30 ans et moins).

*Félicitations à Nicolas et Karine vous faites la fierté de Saint-Anicet.*



## *PAROISSE SAINT-LAURENT*

### SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE

Veuillez prendre note que je serai en télétravail pour la saison estivale. Il sera possible de me rejoindre par téléphone durant les heures régulières de bureau, soit de 8h30 à 12h30, du lundi au jeudi. Les messages sur la boîte vocale seront répondus régulièrement.

*Passez un bel été!*

Brigitte Landry,  
Secrétaire

### DÉFI POUR NOS ARTISTE!

Voici une belle opportunité pour nos artistes! Nous désirons trouver un logo pour identifier notre Paroisse Saint-Laurent. Le logo doit représenter les trois communautés paroissiales : Saint-Anicet, Sainte-Barbe et Saint-Stanislas-de-Kostka. La date limite pour transmettre votre œuvre est le 30 juin 2023. Vous pouvez les envoyer par courriel à l'adresse suivante : [secretaire.paroisse.st-laurent@hotmail.com](mailto:secretaire.paroisse.st-laurent@hotmail.com)



*À vos marques, prêts, créez!*

### DISTRIBUTION D'ARBRE

Le samedi 13 mai dernier, la Municipalité a remis près de 350 pousses d'arbres, d'arbustes riverains et d'arbustes fruitiers. La responsable au sein du conseil, Mme Anne-Marie Leblanc, conseillère du district 5, est très heureuse de la réussite de cette activité. Elle voudrait remercier les bénévoles ainsi que les employés qui ont participé à faire de cette journée un grand succès, mais elle remercie surtout les citoyens qui se sont déplacés pour venir chercher leurs gratuits. En terminant, elle souhaite que le conseil renouvelle cette activité l'an prochain.





Municipalité de Saint-Anicet

**FAITS SAILLANTS  
DU RAPPORT FINANCIER  
ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**Présenté à la séance ordinaire du  
5 juin 2023**

***Membres du conseil municipal***

***Monsieur Gino Moretti, maire  
Madame Ginette Caza, conseillère district #1  
Monsieur Bradley Duke, conseiller district #2  
Madame Audrey Caza, conseillère district #3  
Madame Sylvie Tourangeau, conseillère district #4  
Madame Anne-Marie Leblanc, conseillère district #5  
Madame Lyne Cardinal, conseillère district #6***

## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

NOM	POSTE	MUNICIPALITÉ		ORGANISMES MANDATAIRES	
		Rémunération	Allocation dépenses	Rémunération	Allocation dépenses
Gino Moretti	Maire	16 560.00\$	8 280.00\$	8 420.00\$	4 210.00\$
Ginette Caza	Conseillère	5 520.00\$	2 760.00\$		
Bradley Duke	Conseiller	1 840.00\$	920.00\$		
Audrey Caza	Conseillère	5 520.00\$	2 760.00\$		
Sylvie Tourangeau	Conseillère	6 440.00\$	3 220.00\$	884.00\$	442.00\$
Anne-Marie Leblanc	Conseillère	5 520.00\$	2 760.00\$		
Lyne Cardinal	Conseillère	5 520.00\$	2 760.00\$		
Marius Trépanier	Conseiller	2 300.00\$	1 150.00\$		

## ORIENTATIONS 2023

Le conseil municipal a pris la décision de limiter l'augmentation du taux de taxation en réduisant les dépenses d'opérations.

Au niveau des investissements routiers, le report de la taxe d'accise sur l'essence nous a forcés à reporter des travaux que nous voulions faire en 2023 aux années futures, ce qui nous ralentira dans la volonté de poursuivre les événements actuels tout en maintenant un entretien adéquat des routes, des bâtiments municipaux, des services d'égout et d'incendie.

Nous allons terminer le remplacement de l'éclairage de rue à DEL.

Au niveau de l'environnement, la Municipalité doit retarder la mise place de la collecte des matières organiques (bac brun) pour les années futures, le service doit être en vigueur pour janvier 2025.

L'administration devra agir avec finesse, si l'on veut atteindre nos orientations 2023. N'oubliez pas que la clé du succès : est notre passion pour la Municipalité de Saint-Anicet.

## INFORMATIONS

La population de Saint-Anicet est de 2786 personnes selon la Gazette officielle du Québec pour l'année 2022. La Municipalité compte 2728 unités d'évaluation.

	2022	2023
Évaluation foncière imposable	708 464 300 \$	722 022 000 \$
Taux de taxe foncière générale	0,4306 \$/100 \$	0,4560 \$/100 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette	0,0191 \$/100 \$	0,0333 \$/100 \$
Taxe d'enlèvement des ordures	147,13 \$	173,53 \$

## CONCLUSION

J'espère que la publication de ce rapport vous permettra de mieux comprendre les rôles, les responsabilités de la situation financière de votre municipalité, d'apprendre davantage sur des aspects souvent méconnus, mais tout de même indispensables à son bon fonctionnement. Une situation que plusieurs municipalités envient.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du Conseil municipal, pour tout le temps investi et le travail accompli. Remercier notre directeur général, M. Denis Lévesque, je tiens à souligner et remercier les employés municipaux pour leur travail et dévouement pour la Municipalité de Saint-Anicet.

Gino Moretti, maire

La Municipalité de Saint-Anicet est le paradis de la MRC du Haut-Saint-Laurent et la perle de la province, un endroit convoité pour y vivre, travailler, prendre des vacances ou sa retraite.



Municipalité de Saint-Anicet – 335, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0 – Téléphone : 450 264-2555  
Télécopieur : 450 264-2395 – Courriel : [info@stanicet.com](mailto:info@stanicet.com) – Internet : [www.stanicet.com](http://www.stanicet.com)



Chères Anicetoises, chers Anicetois,

La Loi 122 abolit l'obligation du maire de faire un fait rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une séance du conseil pour adoption. En contrepartie, la Loi prévoit les mesures suivantes : Le maire doit lors de la séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la Municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil.

Nous vous présentons :




-  Faits saillants du rapport financier 2022
-  Du rapport de l'auditeur indépendant

## ÉTATS FINANCIERS

	Budget 2022	Réalisations 31 décembre 2022
<b>REVENUS</b>		
Fonctionnement	5 319 904	5 564 080
Investissement	1 037 500	801 520
	6 357 404	6 365 600
<b>CHARGES</b>	5 815 488	5 771 626
Excédent (déficit) de l'exercice	541 916	593 974
Moins: revenus d'investissement	-1 037 500	-801 520
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	-495 584	-207 546
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>		
Amortissement des immobilisations	653 214	665 368
Remboursement de la dette à long terme	-161 042	-166 477
Affectations:		
Activités d'investissement	0	-83 375
Excédent (déficit) accumulé et réserves financières	3 412	-70 522
Autres éléments de conciliation		
	495 584	344 994
<b>Exécet (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	0	137 448

Tout d'abord, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur les faits saillants de l'exercice financier 2022. Les états financiers démontrent que nous avons dégagé un surplus consolidé de 149 559\$ pour l'année 2022, résultat d'une saine gestion et d'un contrôle rigoureux des finances publiques. Ces résultats positifs sont notamment attribuables au développement de notre Municipalité et un marché immobilier très actif qui a engendré des revenus supplémentaires en matière de droits de mutation. D'autre part, des économies ont été réalisées au niveau des dépenses, principalement aux activités de loisirs, au déneigement et aux parcs.

L'année qui s'est terminée le 31 décembre 2022, les revenus de la Municipalité se sont chiffrés à 6 365 600\$ alors que les charges s'élevaient à 5 771 626\$, ce qui nous a amenés à un excédent de l'exercice de 593 974\$ avant conciliation à des fins fiscales. Une fois cette conciliation effectuée, nous obtenons un excédent de 137 448\$.

-  Revenus de fonctionnement additionnels nets de 244 176 \$
-  Excédent du rapport financier consolidé 149 559 \$
-  Augmentation de la dette à l'ensemble des contribuables de la Municipalité pour 2022 de: 797 109 \$

À la fin de l'exercice financier 2022, la dette à long terme consolidée de la Municipalité était de 3 356 210 \$. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Rapport de l'auditeur indépendant BCGO s.e.n.c.r.l. les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Anicet et des organismes partenaires, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés.


### **Rapport de l'auditeur indépendant**

De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Anicet au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La firme BCGO. s.e.n.c.r.l. a été retenu pour l'audit obligatoire des comptes de la Municipalité, tenus par le directeur général et greffier-trésorier, en vertu du Code municipal de la province de Québec.

### **Constatations découlant de l'audit**

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2022, l'auditeur BCGO s.e.n.c.r.l. a relevé les faiblesses suivantes dans la conception ou la mise en œuvre du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

-  L'opinion de l'auditeur soulève une réserve concernant l'exhaustivité des droits des carrières et sablières, puisque nous n'avons pas mis en place des mesures pour nous assurer de l'exactitude des déclarations produites par les exploitants

## **RÉALISATIONS 2022**

Pour que la gouvernance municipale soit transparente, légitime et crédible, une organisation municipale se doit d'informer ses citoyens de son fonctionnement et de la performance de ses différents services.

Je suis heureux de saisir cette occasion pour fournir « les faits saillants sur la situation financière » aux citoyens de Saint-Anicet concernant la situation financière au 31 décembre 2022.

Des investissements dynamiques pour assurer l'innovation et la sécurité de nos citoyens:

- Mise en place d'un camp de jour;
- Construction du parc intergénérationnel
- Réfection au niveau de la voirie, chemin Leahy entre Cooper et Quesnel, Chemin neuf du chemin Stuart à Dundee center ;
- Remplacement d'une partie des appareils de protections respiratoires du service de sécurité incendie ;

Le conseil veut continuer d'offrir à ces citoyens une qualité de service à la hauteur de leurs attentes.

**HORAIRE ESTIVAL  
DU 26 JUIN AU 26  
AOÛT 2023  
HEURES D'OUVERTURE**

**MARDI**

13 H À 16 H  
17 H À 20 H

**MERCREDI**

9 H 30 À 12 H  
13 H À 17 H

**JEUDI**

13 H À 17 H

**VENDREDI**

13 H À 16 H

**SAMEDI**

9 H 30 À 12 H

**NOUS SERONS  
FERMÉS LE 24 JUIN  
ET LE 1<sup>ER</sup> JUILLET.**

*Quelques nouveautés sur les rayons*

♦ *Maître chez soi t.02*  
(Jean-Pierre Charland)

♦ *Le passager*  
(Cormac McCarthy)

♦ *Du haut de la falaise t.01*  
(Claude Coulobre)

♦ *Saison morte*  
(Erik Axl Sund)

♦ *Vatican Offshore*  
(François De Labarre)

***Et bien plus encore!***

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE**

RESEAU BIBLIOMONTEREGIE.QC.CA/FR

STANICET.COM/BIBLIOTHEQUE

1547, ROUTE 132, SAINT-ANICET, QUÉBEC, J0S 1M0

450 264-9431

BIBLIO@STANICET.COM

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK/MUNICIPALITÉ-DE-  
SAINT-ANICET



**BiblioQUALITÉ**

***CLUB DE LECTURE JEUNESSE***

*Cet été, sors ta valise et viens voyager autour  
du monde avec nous!*

**Les mercredis du 12 juillet au 16 août 2023 de 10 h à 11 h**



12 juillet 2023 → On part en voyage autour du monde !

19 juillet 2023 → L'Océanie...Ce continent lointain!

26 juillet 2023 → L'Europe et ses merveilles !

2 août 2023 → Oh qu'il y a du monde en Asie!

9 août 2023 → Il fait chaud en Afrique!

16 août 2023 → Activité de clôture avec un invité surprise!

***Pour les enfants de 6 à 12 ans !  
Inscription obligatoire pour participer aux ateliers.***

# Activités de la municipalité à ne pas manquer cet été !

## Juillet

7

### Cinéma en plein air

📍 Parc du centre communautaire  
🕒 20h30

15

### Enfants du monde

#### Spectacle de musique familiale

Un spectacle interactif retraçant le parcours de l'artiste Daniel Prenoveau autour du monde. Le spectacle présente plus de 20 instruments de musique provenant des quatre coins du monde. Un spectacle familial qui vous fera voyager !

📍 Parc du centre communautaire  
🕒 14 h

## Août

4

### Seb & Jess Rock N Blues Concert en plein air

Tout nouveau spectacle du chanteur des Respectables, Sébastien Plante. Une formule duo/« one-man-band » dans lequel Seb se retrouve aux commandes de tous les instruments : guitare, caisse claire, kick drum, harmonica et à la voix. Il est accompagné de sa complice Jessyka Lapierre au chant et à l'animation. Ensemble, ils interprètent leur chansons originales de Chuck Berry, Etta James, Les Rolling Stones, Elvis Presley, Ray Charles et bien d'autres.

📍 Parc du centre communautaire  
🕒 20 h

12

### Les coups de cœur d'Ari Cui Cui

#### Spectacle pour enfants

Pour souligner ses 10 ans, Ari Cui Cui s'offre ses coups de cœurs en chansons, numéros dansés et moments d'amitiés préférés partagés avec son meilleur ami Le Boulanger Joyeux ! Un spectacle rigolo et pétillant d'énergie, concocté pour ses « p'tits biscuits » adorés et toute la famille !

📍 Parc du centre communautaire  
🕒 14 h

18

### Cinéma en plein air

📍 Parc du Cercle des loisirs  
🕒 20 h



# LES ORGANISMES



ASSOCIATION POUR LA  
**SAUVEGARDE DU  
LAC ST-FRANÇOIS**

L'Association pour la sauvegarde du lac Saint-François (ASLSF) souhaite à tous un bel été sur les bords du lac Saint-François et veut vous rappeler son engagement à continuer d'entreprendre des démarches et des initiatives pour sauvegarder et améliorer la qualité de l'eau du lac.

## Recrutement de membres et d'administrateurs

À cet égard, l'ASLSF vous incite et vous sollicite pour que vous en deveniez membres en grand nombre, ce qui lui permettra de se doter de moyens plus importants pour poser des gestes significatifs en vue de la sauvegarde et de l'amélioration de la qualité de l'eau du lac. Une campagne de recrutement battra son plein en juin et juillet pour susciter l'adhésion du plus grand nombre possible de citoyens des municipalités de Saint-Anicet, Sainte-Barbe et Saint-Stanislas.

De plus, l'ASLSF recherche de nouveaux administrateurs pour combler des postes au sein de son conseil d'administration. L'engagement de nouvelles personnes au conseil s'avère un enjeu important et représente un besoin urgent pour la poursuite des objectifs de l'ASLSF dont l'assemblée générale annuelle se tiendra le dimanche 1er octobre, à la salle communautaire de Saint-Anicet. L'adhésion peut être complétée en tout temps sur le site de l'ASLSF à l'adresse [www.ASLSF.org](http://www.ASLSF.org)

## Projet de caractérisation de la qualité de l'eau en rive sud du lac

L'ASLSF vient de conclure un contrat au montant de 20 000 \$ pour retenir les services de la Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut-Saint-Laurent pour réaliser un projet afin de caractériser la qualité de l'eau en rive sud du lac. Ce projet couvre 10 sites de la rive, allant de Dundee jusqu'à Saint-Stanislas-de-Kostka, qui seront échantillonnés 12 fois durant l'été.

Cet échantillonnage vise à créer une banque de données objectives pour appuyer les démarches de l'ASLSF auprès des instances responsables de la gestion des eaux sur le territoire, dont entre autres, les municipalités régionales de comté, les municipalités qui les composent ainsi que les ministères provinciaux et fédéraux qui exercent des responsabilités à cet égard. En effet, cet exercice permettra de bâtir une banque de données objectives, ce qui constituera un outil indispensable pour mieux cibler les sources de problèmes et de trouver les moyens appropriés pour y remédier.

## Le Cercle de Fermières de Saint-Anicet



**EXPOSITION ESTIVALE**  
**29 & 30 JUILLET 2023 11 H À 17 H,**

**BIENVENUE À TOUS**

Pour l'année 2023 & 2024, nous reprendrons nos activités en septembre.

Le 11 septembre 2023 aura lieu notre première réunion mensuelle, à 19 h, au centre communautaire, situé au 1560, rue Saint-Anicet, Saint-Anicet, Qc, J0S 1M0. Nous discuterons de nos projets pour l'année en cours, Vous êtes la bienvenue.

Le 25 septembre 2023 débiteront les ateliers tous les lundi et mercredi, de 10 h à 14 h, dans nos locaux, situé au 225 Avenue de La Fabrique, Saint-Anicet, Qc, J0S 1M0.

Tricot, crochet, projet personnel, couture, bricolage divers ou bien seulement venir prendre un café, Vous êtes toujours la bienvenue.

Pour obtenir plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Brigitte Leduc,  
Présidente  
450 567-7401

Monique Frigon,  
Secrétaire  
450 264-5648

## Société Historique de Saint-Anicet

La SHSA a le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine de son Mini Marché. Des **nouveaux exposants** se joindront aux anciens pour vous offrir encore plus de choix. Venez rencontrer nos étudiantes, **Camille** et **Félicia** et vous délecter à notre bar laitier. Pour consulter les items promotionnels de la SHSA, visitez notre page Facebook! Pour effectuer le circuit "Maisons Patrimoniales" procurez-vous le dépliant 1 \$ en vente à la SHSA.

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion ou de devenir membre de la SHSA.

[historique-st-anicet.ca/](http://historique-st-anicet.ca/)



[facebook.com/SocieteHistoriquedeSaintAnicet](https://facebook.com/SocieteHistoriquedeSaintAnicet)



Ouverture - Samedi, 24 juin 2023  
Mini Marché

3 jours/semaine:  
Vendredi, samedi et dimanche de 11h à 17h



# Festival du Maïs

28 au 30 juillet 2023



Club Optimiste  
de Saint-Anicet

40<sup>e</sup>  
anniversaire

Vendredi 19h : Soirée Bingo  
Samedi 11 à 16h : Activités pour enfants  
Plusieurs food truck sur le site

SPECTACLE BOOGIE WONDER BAND  
29 JUILLET 20H

BILLET PRÉ-VENTE : 1ER MAI AU 30 JUIN 25\$  
1ER AU 29 JUILLET 35\$

AUCUN REMBOURSEMENT



## Boogie Wonder Band



**NOUVEL EMPLACEMENT**

Cercle des Loisirs de Cazaville, 2315, Montée Cazaville  
Sylvie Tourangeau 450 370-2131 Michèle Plouffe 450 544-1144

# PETIT RAPPEL

## OUVERTURE DE LA PLAGE PUBLIQUE

La plage publique sera ouverte à compter du 24 juin 2023, du lundi au dimanche, de 11 h à 18 h et ce, jusqu'au **dimanche 20 août 2023**. En cas de pluie, consultez notre page Facebook ou notre site Web pour connaître l'horaire. **LA BAINADE EST STRICTEMENT INTERDITE EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURES.**

## COLLECTE D'ORDURE DU 23 ET 30 JUIN 2023

La collecte d'ordure dans la zone 6 et 7, qui devait avoir lieu le 23 juin sera devancé au 22 juin 2023. Même chose pour la collecte qui devait avoir lieu le 30 juin 2023 sera devancé au 29 juin 2023 en raison des congés fériés.

Merci de votre collaboration.

## PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

Le 2e versement des taxes municipales **était dû le 15 juin 2023** et le 3e versement des taxes municipales **sera dû le 15 août 2023**.

## LES TIQUES

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simple moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elle sont présentes.

Consultez le [www.maladiedelymemonteregie.com](http://www.maladiedelymemonteregie.com)

## VENTE DE BRIC-À-BRAC

Les ventes de bric-à-brac sur le territoire de Saint-Anicet sont autorisées **tous les VENDREDIS, SAMEDI ET DIMANCHE, du 21 juillet 2023 au 13 août 2023.**

## ERRATUM DESCENTES À BATEAU

La descente de bateau, situé sur l'Avenue de la Fabrique, sera **ouverte du 18 au 25 juillet 2023**, contrairement à ce qui est annoncé dans notre calendrier 2023. Pour permettre à tous une meilleure circulation, **les remorques à bateau doivent être stationné sur le gazon.**

Merci de votre collaboration !

## LOCATION DE SALLE

La location de salle est offerte **aux résidents** de Saint-Anicet **seulement**. Consultez notre règlement de tarifications, sur notre site internet, pour plus de précision sur nos tarifs, ou communiquez avec l'Hôtel de Ville durant les heures d'ouverture au 450 264-2555, du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Envoyez nous votre candidature par courriel à [dg@stanicet.com](mailto:dg@stanicet.com) en précisant pour quel poste vous appliquez ou directement en personne à l'Hôtel de Ville.

## Poste à combler:

- Coordonnateur au service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;
- Accompagnateur spécialisé(e) de camp de jour

# Nous embauchons



# VOICI LES ACTIVITÉS OFFERTES (CONTACTER LES RESPONSABLES)



## CARDIO 60 +

Lundi et mercredi de 9 h à 10 h  
1560, rue Saint-Anicet

Pour toutes autre informations contacter:  
Micheline Larocque au 450 264-8246

## KARATÉ

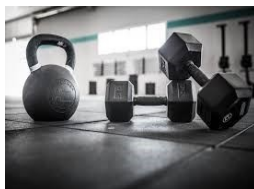
**Date de retour à déterminer.**

Centre communautaire (1560, rue Saint-Anicet)

Pour toutes autre informations contacter:  
Dany Proulx au 450 807-0151



## CROSSFIT



**Date de retour à déterminer.**

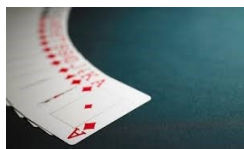
1560, rue Saint-Anicet

Pour toutes autre informations contacter:  
Renée Guernon au 450 802-8098

## BRIDGE

**Date de retour à déterminer**

Pour toutes autre informations contacter:  
Ghislaine Cardin au 450 264-3400



## DANSE



**Date de retour à déterminer**

333, avenue Jules-Léger

Pour toutes autre informations contacter:  
Diane Rainville au 450 264-4948

## CARDIO STEP

**Date de retour à déterminer**

1560, rue Saint-Anicet

Pour toutes autre informations contacter:  
Renée Guernon au 450 802-8098



## SACS DE SABLE

**Date de retour à déterminer**

1560, rue Saint-Anicet

Pour toutes autre informations contacter:  
Nicole Martel au 450 264-2306



**FALUN DAFA**  
(Falun Gong)

[falundafa.org](http://falundafa.org)

20 avril au 20 juin  
2023

Falun Dafa est une pratique ancienne pour améliorer l'esprit et le corps.

C'est une méthode de cultivation personnelle et de méditation fondée sur le principe «Authenticité – Bienveillance – Tolérance» (Caractéristiques de l'Univers).

La pratique constante du Falun Dafa améliore la santé, développe l'altruisme et permet d'atteindre l'équilibre intérieur.

Falun Dafa est pratiqué dans plus de 100 pays à travers le monde par des gens de tout âge et origine.

Il est enseigné GRATUITEMENT et peut être pratiqué individuellement ou en groupe.

Cours en ligne:

• S'inscrire à: <http://www.learnfalungong.com/fr>

**Carolle Caza**

450 264-6064 (Rés.)

514 973-6064 (Cell.)

**Salaberry-de-Valleyfield**

Mardi: 17 h - Vendredi: 12 h 30

**Saint-Anicet**

Mardi: 9 h

**Plusieurs activités sont suspendues durant la saison estivale.**

**Avant de vous déplacer, communiquer avec les responsables pour connaître leur calendrier.**

**Merci de votre collaboration!**